

*Littérature obscène*

C'est un triste signe de notre temps de voir que quiconque s'attaque à la pornographie risque de se faire huer par les défenseurs de la liberté d'expression. Les idées que j'ai exprimées à la Chambre s'apparentent, paraît-il, à la censure dictatoriale. Monsieur l'Orateur, je ne plierai jamais devant de tels arguments. A mon avis, nous pouvons choisir entre trois attitudes possibles, face à la pornographie, qu'il s'agisse de la pornographie dans les imprimés, à la radio, à la télévision, au cinéma ou sur la scène. Nous pouvons tout simplement décider de ne pas en tenir compte; nous pouvons adopter des lois pour éliminer cette pornographie; ou encore nous pouvons essayer d'atteindre nos objectifs par la persuasion.

J'ai choisi de suivre la voie démocratique plutôt que de rechercher une solution dictatoriale à ces phénomènes qui frappent notre société. Dans une société libre, les restrictions de la loi ne sont justifiées que par la connaissance des conséquences néfastes des activités à défendre. Nous avons cru que parce que la pornographie, ou même la moindre allusion à la pornographie avait tendance à choquer, la meilleure solution était de ne rien faire. Mais l'appartenance à une même société fait qu'on est automatiquement en contact avec nos concitoyens, Et ce contact est quelque chose de très fragile, sur lequel peuvent jouer une multitude d'influences différentes. Il est fondé sur la confiance, la bonne volonté et le désir de travailler pour le bien général, quitte à ce que nous soyons parfois obligés de renoncer à certains droits pour en préserver d'autres.

● (1710)

On nous dit qu'il n'appartient pas à l'État de légiférer en matière de moralité, et j'en ai déjà parlé. Mais en fait, l'État est amené à le faire constamment, simplement du fait que bien des gens ne reconnaissent pas, ou ne veulent pas reconnaître qu'il s'agit de questions morales, ce qui en fait ne veut pas dire qu'elles n'existent pas. Elles sont là. Prenons l'exemple des médecins et des infirmières, à qui l'on demande constamment de prendre part à des avortements, ce que leur interdit leur conscience. Il s'agit bien ici d'une question de moralité. Chaque jour, à la Chambre, nous sommes saisis de questions où la moralité entre en jeu et nous devons prendre des décisions en conséquence. En fait, dans l'hémisphère occidental et tout au moins au Canada, dans le cadre de notre régime parlementaire fondé sur des principes judéo-chrétiens, nous avons quotidiennement à prendre des décisions d'ordre moral.

Nous avons de bonnes raisons de croire qu'il faudrait peut-être nous inquiéter de ce que les barrières légales n'ont pas été assez rigoureuses. L'étalage constant de la pornographie sous forme de revues ou autres, constitue une menace sérieuse pour la famille. La pornographie trop facilement accessible est extrêmement dangereuse pour les enfants dont l'esprit est impressionnable. De nombreux sociologues nous ont avertis dans leurs études des dangers que présente un éveil précoce de la sexualité. Je ne suis pas sociologue, et si je connais leurs conclusions, c'est souvent sans savoir comment ils y sont parvenus. Mais je pense que la plupart des Canadiens et certainement la plupart des parents désireraient que leurs enfants ne soient pas exposés au genre d'obscénités que l'on trouve dans presque tous les magasins de quartier.

Je pourrais nommer certaines revues comme *Penthouse*, *Playboy* et *Playgirl*. Je ne me souviens pas des autres. Je ne parle pas d'expérience, mais seulement de mémoire. Il y a

[M. Whiteway.]

abondance de biens dans ce domaine, et les revues de ce genre qui partent du principe que l'anormal est normal et que l'immoral est moral, peuvent laisser des empreintes indélébiles dans l'esprit des jeunes enfants.

Qu'elle soit destinée aux adultes ou aux enfants, la pornographie s'attaque directement à la famille à plusieurs égards. Elle a des effets destructeurs sur la famille, et c'est pourtant l'une des industries les plus exploitées en Amérique du Nord. Nous devrions nous préoccuper de la pornographie car elle s'attaque à tous sans distinction. Que penser d'une influence que subissent nos enfants chaque fois qu'ils passent devant une pharmacie, un magasin de journaux ou le genre de boutique dont j'ai déjà parlé. Le jeu, par exemple, est réservé aux adultes. L'alcool n'est pas vendu aux moins de 18 ans, mais n'importe quel enfant peut acheter des magazines et des livres. Plus ils sont accessibles, plus ils risquent d'influencer les enfants qui sont très impressionnables.

Au Canada, nous avons surtout besoin de retrouver le sens du bien et du mal qui part de la connaissance de Dieu. Nous leurrions si nous pensons pouvoir résoudre nos problèmes moraux sans en appeler à un être suprême. Nos codes juridiques reposent sur la foi en Dieu de la religion judéo-chrétienne. Cette foi nous a permis de nous orienter dans des voies qui finiront, croyons-nous, par faire régner une certaine justice et un certain droit dans notre société.

J'insiste vivement sur le fait que notre salut, surtout en ce qui concerne la pornographie, dépend de notre foi en Dieu et des comptes que nous sommes prêts à lui rendre personnellement. En outre, il faut bien comprendre qu'un mauvais environnement moral pour nos enfants créera des conditions qui amèneront la destruction de notre pays et de notre société que nous chérissons avec tant de dévotion. Les gens sont influencés par ce qu'ils croient que les autres pensent, et surtout par ce qu'ils croient être les normes de la société et que j'ai déjà appelées les normes de la décence. Rares sont les gens qui bâtissent leur propre foi sur leur propre raisonnement, et la plupart d'entre nous dépendent de la stabilité de l'opinion publique pour se forger leurs propres opinions morales.

Si les ouvrages obscènes peuvent circuler librement dans une collectivité sans que personne proteste, les gens vont en conclure que les normes morales ont été modifiées ou qu'elles n'existent plus du tout. En outre, les valeurs morales de chaque individu doivent être soigneusement entretenues. La sensibilité aux questions d'ordre moral est extrêmement délicate. Il s'agit de l'intuition du bien et du mal, de la connaissance exacerbée de la conscience, de la pitié et de la compassion. Il est indispensable de provoquer ces réactions chez les enfants pour qu'ils puissent porter leur propre jugement moral; ces sentiments peuvent être menacés par un flot régulier d'agressions de toutes sortes.

Devant des ouvrages pornographiques ou obscènes, les enfants risquent de perdre toute forme de sensibilité. Leur sens moral s'en trouve affaibli, et quand ils sentent que personne ne s'élève contre ce qui est pornographique ou obscène, ils sont portés à penser collectivement qu'il n'existe plus aucun critère moral. Un climat moral malsain engendrera le mal tout comme on pense en général qu'un bon environnement moral est propice à engendrer le bien. Cela est valable dans les deux cas. Nous devons faire en sorte que la société soit en mesure de créer un climat moral favorable.